



activités de vacances



Jeunesse à Bruxelles asbl Secrétariat des activités de vacances Avenue de l'Héliport 56 – 1000 Bruxelles Tel : 02/274.21.10 Fax : 02/274.21.20 jeunesse.asbl@brucity.be www.jeunesseabruxelles.be Horaires d'ouverture 9h00-13h00 et 13h30-17h00

Périodique de l'asbl **Jeunesse à Bruxelles** Bulletin n°77 - Automne - Hiver 2022/23

> Editeur responsable F. Hariche *-* Avenue de l'Héliport 56 1000 Bruxelles













Le mot de L'échevine

Chers parents,

Après un été riche en expériences, en rires et en partages, la rentrée s'éloigne déjà à petits pas pour laisser place aux feuilles qui tombent et au vent de l'hiver. Il est alors temps de ranger les plumiers et les classeurs pour vous présenter avec joie notre programme d'activités pour les vacances d'automne et d'hiver 2022-2023.

La réforme des rythmes scolaires ayant un impact sur les vacances d'automne et de détente, j'ai souhaité qu'une offre complète d'activités soit mise en place également à ces périodes afin de répondre aux besoins des enfants et des familles!

Ainsi, pour la première fois, <u>nous organiserons des centres de vacances durant les deux semaines du congé d'automne</u>. Au programme, tenues de sport et découvertes culinaires. Différentes disciplines sportives seront proposées et les bases d'une alimentation saine seront explorées en suivant le fameux adage « un corps sain dans un esprit sain ».

Comme d'habitude, nos plaines seront également ouvertes cet hiver pour faire rêver les petits comme les grands. Le toucher, l'ouïe, l'odorat, le goût ou encore la vue ; les cinq sens du corps humain seront mis à l'honneur à travers une multitude d'activités variées et ludiques. Cette fois encore, différentes activités seront prévues pour satisfaire les tout petits comme les plus grands et permettre à toutes et tous de se détendre, de s'amuser et de s'émerveiller durant ces périodes de congés.

Cet automne, du 24 au 28 octobre, dix stages seront organisés pour les enfants de 3 à 12 ans autour de diverses thématiques. Férus de cinéma, amateurs d'histoires effrayantes, amoureux des animaux et de la nature ou plutôt fans de mode, il est certain que chacun trouvera le stage qui lui correspond pour vivre une semaine magique.

Nouveauté cet automne également, pour les grands aventuriers, notre domaine de Mariakerke ouvrira ses portes aux enfants de 6 à 12 ans pour <u>un séjour de 12 jours d'immersion en néerlandais à la mer du Nord</u>. Un voyage sur les traces du « Wereld van Nemo » où l'on mêlera apprentissage de la langue, moments de détente et amusement.

Enfin, notre séjour aux sports d'hiver fera son grand retour lors des vacances de carnaval 2023. L'occasion pour les enfants de 10 à 13 ans de se ressourcer à la montagne, de prendre l'air et de (re) découvrir les plaisirs du ski et de la neige.

En vous remerciant de la confiance que vous nous témoignez, recevez, chers parents, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Faouzia HARICHE Echevine de l'Instruction Publique, de la Jeunesse, des Ressources Humaines Présidente de Jeunesse à Bruxelles asbl

Planning —

Toutes les activités proposées par l'asbl Jeunesse à Bruxelles, mandatée par le Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles, sont agréées par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE). Elles accueillent vos enfants de 3 à 12 ans (enfants propres et scolarisés en maternelle ou en primaire).

Les stages-

Du lundi 24 octobre au vendredi 28 octobre 2022				
Le mystère des chats	3 à 5 ans	p.5		
Il était une fois les formes	3 à 5 ans	p.5		
Les splendeurs des USA	4 à 7 ans	p.6		
Le village des nutons	4 à 7 ans	p.6		
Les petit·es champion·nes	4 à 7 ans	p.7		
Il suffira d'un signe	6 à 9 ans	p.7		
Apprenti·es cinéastes	6 à 9 ans	p.8		
Ma boutique en carton	8 à 12 ans	p.8		
Nos histoires effrayantes	8 à 12 ans	p.9		
Omnisports et découvertes sportives	6 à 12 ans	p.9		
Modalités pratiques		p.10		

Les séjours ————

Du lundi 24 octobre au vendredi 4 novembre 2022				
Séjour à Mariakerke 🧪	6 à 12 ans	p.14		
Du vendredi 24 février au samedi 4 mars 2023				
Séjour Ski	10 à 13 ans	p.15		
Modalités pratique		p.16		

Les plaines -

Du lundi 24 octobre au vendredi 4 novembre 2022				
Thème des plaines de vacances: "Un esprit sain dans un corps sain"	p.19			
Adresses des plaines de vacances	p.20			
Du lundi 26 décembre 2022 au vendredi 6 janvier 2023				
Thème des plaines de vacances: "Les cinq sens"	p.21			
Adresses des plaines de vacances	p.22			
Modalités pratiques	p.23			

Descriptif stages

Le maintien de nos activités reste tributaire des mesures du SPF Santé pour lutter contre la propagation du COVID-19 qui pourraient évoluer selon la situation sanitaire globale.

Les stages accueillent vos enfants pendant une semaine, du lundi au vendredi. Autour d'un thème, les enfants découvrent de nouvelles disciplines dans un cadre chaleureux et ludique où la place est laissée à la créativité et à l'épanouissement, le tout entrecoupé de moments de pure détente. Animateurs et enfants portent ensemble un projet tout au long de la semaine. Le dernier jour du stage est souvent l'occasion de présenter aux parents le travail effectué par les enfants à travers un spectacle ou une exposition. Lors de certains stages, les enfants auront la possibilité de partir en excursion.

Les stages sont des lieux d'apprentissage de la vie en groupe : le respect de l'autre, le partage, la collaboration et l'expression. L'autonomie de chacun, y compris des plus petits, la prise et le partage des responsabilités en groupe sont particulièrement valorisés.

- Arts plastiques
- 🤏 Théâtre et expression corporelle 🙎 Multimédias
- Sport / Psychomotricité
- Nature / Géographie
- Musique / Danse



Stages _ automne

Modalités pratiques en fin de section

Du lundi 24 octobre au vendredi 28 octobre 2022

Le mystère des chats

△ 🦠 🎵

16 enfants de 3 à 5 ans École maternelle Adolphe Max Rue Charles Ouint, 27 - 1000 Bruxelles

Découvrons ce bel animal qui tant par sa grâce que par son intelligence a toujours fasciné. Chats de l'Egypte antique, chats noirs de sorcières ou simples matous chasseurs de souris, nous suivrons ces aventures félines. Sifflements et styles musicaux agrémenteront les histoires que nous mettrons en scène. Nous peindrons et dessinerons le petit monde de ce beau greffier.



Il était une fois les formes

%

En partenariat avec le théâtre du Mirage

24 enfants de 3 à 5 ans École maternelle À la Croisée des Chemins Avenue des Croix de Guerre, 78 - 1120 Bruxelles Centre d'accueil: Maison des Enfants de l'Ancre Rue de Verdun, 478/480

1130 - Bruxelles

Appréhendons les formes de base, apprenons à les reconnaître et à les dessiner. Détournonsles afin de créer un grand tableau de la Terre et laissons libre cours à notre imagination. Nous découperons, collerons, créerons des personnages et raconterons des histoires. Laissons-nous émerveiller par la variété des formes qui composent le monde qui nous entoure!



Modalités pratiques en fin de section

Du lundi 24 octobre au vendredi 28 octobre 2022

Les splendeurs des USA



24 enfants de 4 à 7 ans École fondamentale de l'Héliport Rue Simons, 12 - 1000 Bruxelles

Traversons l'océan Atlantique et partons à la conquête des USA. Imprégnons-nous de cette nouvelle culture et découvrons ses spécificités. Explorons et apprenons à connaître ce pays à travers différentes disciplines : de la cuisine au bricolage ou encore la peinture, le travail de la terre et l'éveil musical, tous seront au rendez-vous de cette semaine d'exception.

Le village des nutons



16 enfants de 4 à 7 ans École maternelle de la Marolle Rue Sainte-Thérèse, 1 - 1000 Bruxelles

Au fond des bois, au pied des arbres, cachés sous les fougères, apparaissent des petits chapeauxchampignons. À petits pas, ils s'activent en rigolant. Parfois, il nous aident, souvent nous taquinent : découvrons les nutons et leurs cousin·es venu·es de toute l'Europe!



Stages automne

Modalités pratiques en fin de section

Du lundi 24 octobre au vendredi 28 octobre 2022

Les petities championines



En partenariat avec Anneessens 25

24 enfants de 4 à 7 ans Palais du Midi Rue Roger Van der Weyden, 3 – 1000 Bruxelles



Initions-nous aux différentes disciplines sportives le temps d'une semaine. Découvrons chaque jour une nouvelle activité : sport de ballon, de combat, de raquette ou encore expression corporelle n'auront plus de secret pour nous. Nous ferons le plein d'énergie et nous nous dépenserons en mêlant sport et jeu!



Il suffira d'un signe



16 enfants de 6 à 9 ans Centre culturel et sportif Box 120 Emile Bockstael, 120 - 1020 Bruxelles

Plongeons-nous dans le monde du silence, apprenons une nouvelle façon de communiquer. Gestes, signes, expressions faciales : découvrons la langue des signes. Approprions-nous ce langage et apprenons à rentrer en contact, pratiquons le chant signé, et faisons des jeux en langue des signes. Nous nous ouvrirons à l'inclusion et familiarisons-nous avec cette nouvelle forme de communication.

Stages . automne

Modalités pratiques en fin de section

Du lundi 24 octobre au vendredi 28 octobre 2022

Apprenti·es cinéastes



En partenariat avec Filem'On

16 enfants de 6 à 9 ans Centre culturel et sportif Tour à Plomb Rue de l'Abattoir, 24 - 1000 Bruxelles

Pendant une semaine, immergeons-nous dans l'univers du cinéma et de Filem'On. Comme de vrai-e-s cinéastes, nous travaillerons sur notre propre film. Nous serons responsable du scénario, du jeu des acteurs, de la réalisation du décor et même du montage. Le dernier jour, nous

diffuserons notre chef d'œuvre en avant-première au grand public lors du festival Filem'On!



Ma boutique en carton



En partenariat avec Design Museum

Brussels

16 enfants de 8 à 12 ans Design Museum Brussels Place de Belgique, 1 - 1020 Bruxelles



Le temps d'une semaine, à l'instar de l'exposition On Display. Quand le design investit la boutique, devenons les créateur-rices de la boutique de demain. Intéressons-nous à ce qu'est, était, et pourrait être une boutique. Comme des architectes, construisons des maquettes de projets innovants avec différents matériaux et techniques. Nous couperons, collerons et dessinerons. Magasins de bonbons, de poissons, boutiques de livres et de boutons... Notre créativité sera sans limite et notre imagination sera infinie.

Stages automne

Modalités pratiques en fin de section

Du lundi 24 octobre au vendredi 28 octobre 2022

Nos histoires effrayantes

22 0

En partenariat avec Brusurf

16 enfants de 8 à 12 ans Centre informatique Brusurf Rue Saint-André, 4 - 1000 Bruxelles



Quoi de mieux que de créer un histoire à nous donner la chair de poule? Du déguisement à la mise en scène, faisons ressortir notre monstre intérieur. Apprivoisons la lumière, les bruitages et les ombres et donnons vie à nos personnages sur ordinateur. Au programme : la réalisation de notre propre film d'horreur et de notre théâtre d'ombres chinoises.



Omnisports et découvertes sportives

24 enfants de 6 à 12 ans Centre culturel et sportif Pôle Nord Chaussée d'Anvers, 208 – 1000 Bruxelles

Découvrons une multitude de disciplines sportives. Entraînons notre agilité, exerçons notre équilibre et améliorons notre endurance. Nous nous essaierons à une variété d'activités sportives et ludiques afin de faire sortir l'athlète qui sommeille en nous. Baseball, kinball, tchoukball ou encore ping-pong et volleyball n'auront plus aucun secret pour nous.

modalités Pratiques stages

Le règlement des activités est disponible sur simple demande au Secrétariat des activités de vacances.

Retrouvez également tous les documents, informations et modalités pratiques sur notre site internet www.jeunesseabruxelles.be!

Inscriptions

Qui?

Les stages en Belgique sont accessibles à tous les enfants âgés de 3 à 12 ans, indépendamment de la commune où ils résident ou de la localisation de l'école qu'ils fréquentent.

Comment s'inscrire?

- 1. Complétez notre formulaire en ligne: www.jeunesseabruxelles.be
- 2. Complétez le bulletin d'inscription ci-joint (page centrale) et faites-le nous parvenir soit :
- par courriel (jeunesse.asbl@brucity.be);
- par fax (02/274.21.20);
- par courrier (Av. de l'Héliport, 56 1000 Bruxelles);
- ou en vous rendant directement dans nos bureaux (Av. de l'Héliport, 56 1000 Bruxelles).

Attention: si vous ne souhaitez pas maintenir votre demande d'inscription, merci de vous référer à la procédure d'annulation décrite en page 11 "Comment annuler".

Un dossier de confirmation sera envoyé à chaque participant·e. Vous y trouverez un bulletin de virement pour effectuer le paiement (nous insistons pour que le paiement soit effectué par virement dans les délais exigés) ainsi que plus de précisions concernant le programme de stage, le matériel à apporter, etc. Dans ce courrier, vous trouverez également une fiche santé et une autorisation parentale. Ces documents doivent être complétés et remis le premier jour au responsable du stage et la copie de ces documents est à remettre également au secrétariat des activités de vacances 2 semaines avant le début des activités au plus tard.

S'il n'y a plus de place disponible pour le stage demandé, le coordinateur des stages prendra contact avec vous pour vous le signaler et éventuellement vous proposer un autre stage, dans la limite des possibilités.

Les enfants qui nécessitent une attention médicale particulière (allergie, diabète, épilepsie, maladie chronique...) doivent obtenir un accord préalable écrit du Secrétariat des activités de vacances.

Tout traitement médical devra obligatoirement être accompagné d'une prescription médicale valable ainsi que de la posologie et de la durée du traitement.

Les enfants ayant des allergies ou intolérances alimentaires devront apporter leurs propres aliments de substitution.

modalités Pratiques Stages

Tarifs

Combien?

- Tarif plein: 75 €
- Tarif préférentiel: 50 € accordé aux enfants domiciliés sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (1000, 1020, 1120, 1130) ou qui ont un parent membre du personnel communal). À partir du deuxième enfant d'une même famille inscrit aux mêmes dates et bénéficiant du tarif préférentiel, une réduction de 20% est accordée (tarif dégressif).
- Tarif social*: 12 € (pour les familles bénéficiant du tarif social)
- *Le tarif social est octroyé sur demande préalable uniquement aux personnes domiciliées sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (1000, 1020, 1120, 1130).

Il est octroyé par année scolaire, du 1er septembre au 31 août et doit donc être renouvelé chaque année.

La demande doit nous parvenir, au plus tard, un mois avant le début des activités. Le tarif préférentiel reste d'application tant que le tarif social n'a pas été accordé.

La demande de tarif social doit être introduite par écrit accompagnée d'une composition de ménage récente ainsi que

- d'une attestation de prise en charge du CPAS de Bruxelles OU
- . d'une preuve de revenus (chômage, mutuelle, salaire) des trois derniers mois.

Cette demande doit être adressée à l'attention de Mme l'Echevine de l'Instruction Publique, de la Jeunesse et des Ressources Humaines - Jeunesse à Bruxelles asbl - Secrétariat des activités de vacances - Av. de l'Héliport, 56 - 1000 Bruxelles.



modalités Pratiques stages

Comment payer?

Le paiement s'effectue à l'aide du bulletin de virement joint au dossier de confirmation.

Comment annuler?

Dès l'instant où vous introduisez une demande d'inscription et que vous ne souhaitez plus maintenir celle-ci, il est impératif de le faire savoir par **écrit** au secrétariat des activités de vacances <u>avant</u> la date du vendredi <u>14 octobre 2022</u>.

et ce quel que soit le statut de votre demande : que le paiement ait ou non été effectué, que l'inscription ait ou non été validée.

Toute demande d'annulation réceptionnée par le secrétariat des activités de vacances <u>après</u> la date susmentionnée (et avant le premier jour d'activités) induit des **frais administratifs** à hauteur de 20% du montant total de l'inscription*.

À partir du premier jour d'activités, aucune annulation n'est acceptée (le montant total des frais d'inscription reste donc dû)*.

* sauf sur présentation d'un certificat médical de l'enfant au Secrétariat des activités de vacances.

Que comprend le tarif?

La participation à toutes les activités et excursions qui se déroulent pendant la semaine Un goûter à 16h ainsi que des rafraîchissements.

Pour les repas:

Les enfants doivent apporter leur repas tartines et une collation. Soucieux de l'environnement, nous sollicitons votre collaboration pour réduire les déchets : préférez les boîtes à tartines et gourdes. Evitez les berlingots, canettes et le papier aluminium... Merci!

Horaires:

<u>Stage</u> <u>Centres d'accueil</u>

Accueil directement sur le lieu de stage : Liaison en bus vers le lieu de stage : Le matin : de 8h00 à 9h00 Le soir : de 16h00 à 17h30 Le soir : de 17h00 à 18h00 !

Matériel et effets personnels :

Nous vous suggérons d'étiqueter tous les objets et vêtements de vos enfants.

Les téléphones portables et autres objets électroniques sont déconseillés pendant les activités. Les enfants n'ont pas besoin d'argent de poche. Les organisateur-trice-s ne seront pas tenus pour responsables en cas de perte ou de vol. Si un objet est trouvé, celui-ci sera remis au Secrétariat des activités de vacances. Pour les enfants de maternelle (3 à 6 ans), prévoyez des vêtements de rechange ainsi qu'un doudou pour la sieste.

Descriptif séjours

Le maintien de nos activités reste tributaire des mesures du SPF Santé pour lutter contre la propagation du COVID-19 qui pourraient évoluer selon la situation sanitaire globale.

Nous proposons une formule de vacances en pension complète : les enfants dorment et mangent sur place pendant toute la durée du séjour. Cette expérience en centre de vacances permet aux enfants de sortir de leur environnement familier et leur offre l'opportunité d'apprendre les règles de vie en groupe (respect de chacun, partage, écoute), et aussi d'acquérir une plus grande autonomie (responsabilité, indépendance). Cette formule permet la découverte progressive d'une thématique tout au long du séjour, au cours duquel les enfants sont impliqués de manière continue et régulière dans le déroulement des activités.

Mariakerke

L'école de Mariakerke est située en bordure d'Ostende, sur la côte. Cette bâtisse de trois étages spécialement conçue pour accueillir des groupes d'enfants (salles d'activités, réfectoire, dortoirs, sanitaires) se situe à quelques rues de la digue et de la mer. Les enfants peuvent profiter de tous les plaisirs de la plage comme le cuistax, les châteaux de sable et autres jeux dans les dunes. Une plaine de jeux offre aussi la possibilité aux enfants de faire des activités sportives diverses tout en profitant de l'air revigorant de la mer du Nord.





Modalités pratiques en fin de section

Du lundi 24 octobre au vendredi 4 novembre 2022

Mariakerke: 30 enfants de 6 à 12 ans

Séjour de sensibilisation au Néerlandais - De wereld van Nemo

Le séjour de sensibilisation au néerlandais fait son grand retour cette année pour vous faire découvrir le merveilleux monde de Nemo.

Dans les eaux méditerranéennes, le petit poisson clown nous attend avec son ami Dory, un poisson-chirurgien à la mémoire quelque peu courte.

Nemo a besoin de nous pour aider Dory à retrouver la mémoire. Nous voyagerons à travers l'océan et lui ferons redécouvrir les joyaux qui s'y cachent ainsi que toutes les espèces rares. Tantôt néerlandais, tantôt français...

Êtes-vous prêt·es à partir à nouveau à l'aventure ? Laten we gaan !

Ne perdons pas de temps. Douze jours, c'est le temps dont nous disposons pour réunir nos connaissances linguistiques et imaginatives voire magiques afin d'aider Dory.



Séjours carnaval

Modalités pratiques en fin de section

Du vendredi 24 février au samedi 4 mars 2023

Séjour au Ski All Plaisirs d'hiver pour 40 jeunes de 10 à 13 ans



L'hiver est toujours là, il est tenace, il nous a mené la vie dure. Rien de tel qu'un bon bol d'air en montagne pour recharger ses batteries!

Nous allons glisser, nous allons apprendre à skier et surtout nous allons respirer un grand coup. Durant ce séjour nous partirons huit jours pour découvrir les plaisirs de la neige et de la nature alpine mais aussi de la vie en groupe. Nous apprendrons à vivre tou-te-s ensemble et surtout nous allons rigoler, jouer et nous amuser.

Grâce à notre équipe d'animateur trices qualifié es, nous dévalerons les pistes pour notre plus grand plaisir et nous profiterons de la chaleur du Centre d'hébergement pour nous détendre.

Préparons nous, préparons notre valise, enfilons notre plus beau bonnet. Tous en piste pour des vacances sportives, vivifiantes et surtout amusantes!

modalités Pratiques séjours

Le règlement des activités est disponible sur simple demande au Secrétariat des activités de vacances.

Inscriptions

Les séjours en Belgique sont accessibles à tous les enfants âgés de 6 à 12 ans scolarisés en primaire indépendamment de la commune où ils résident ou de la localisation de l'école qu'ils fréquentent.

Comment s'inscrire?

- 1. Complétez notre formulaire en ligne: www.jeunesseabruxelles.be
- 2. Complétez le bulletin d'inscription ci-joint (page centrale) et faites-le nous parvenir soit :
- par courriel (jeunesse.asbl@brucity.be);
- par fax (02/274.21.20);
- par courrier (Av. de l'Héliport, 56 1000 Bruxelles);
- ou en vous rendant directement dans nos bureaux (Av. de l'Héliport, 56 1000 Bruxelles).

Attention: si vous ne souhaitez pas maintenir votre demande d'inscription, merci de vous référer à la procédure d'annulation décrite en page 17 "Comment annuler".

Un dossier de confirmation sera envoyé à chaque participant-e. Vous y trouverez un bulletin de virement pour effectuer le paiement (nous insistons pour que le paiement soit effectué par virement dans les délais exigés) ainsi que plus de précisions concernant le programme de stage, le matériel à apporter, etc. Dans ce courrier, vous trouverez également une fiche santé et une autorisation parentale. Ces documents doivent être complétés et remis le premier jour au responsable du séjour et la copie de ces documents est à remettre également au secrétariat des activités de vacances 2 semaines avant le début des activités au plus tard.

S'il n'y a plus de place disponible pour le séjour demandé, le coordinateur des séjours prendra contact avec vous pour vous le signaler et éventuellement vous proposer une alternative, dans la limite des possibilités.

Les enfants qui nécessitent une attention médicale particulière (allergie, diabète, épilepsie, maladie chronique...) doivent obtenir un accord préalable écrit du Secrétariat des activités de vacances.

Tout traitement médical devra obligatoirement être accompagné d'une prescription médicale valable ainsi que de la posologie et de la durée du traitement.

Les enfants ayant des allergies ou intolérances alimentaires devront apporter leurs propres aliments de substitution.

modalités Pratiques séjours

Tarifs

Combien?

Automne (12 j): -Tarif plein : 200€ - Tarif préférentiel* : 160€ - Tarif social** : 100€ Ski (8 j): - Tarif plein : 500€ - Tarif préférentiel* : 400€ - Tarif social** : 250€

*Tarif préférentiel pour les enfants domiciliés sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (codes postaux 1000, 1020, 1120, 1130) ou qui ont un parent membre du personnel communal. Ce tarif bénéficie d'une réduction de 20% (tarif dégressif) à partir du deuxième enfant de la même fratrie inscrit aux mêmes dates ;

**Tarif social pour les familles bénéficiant du tarif social.

Que comprend le tarif?

- La participation à toutes les activités, sorties, excursions qui se déroulent pendant le séjour ;
- Les transports aller-retour des enfants vers le lieu de séjour ainsi que toutes les sorties et excursions ;
- L'hébergement (lits + literie, sanitaires,...);
- Un petit déjeuner, une collation, un repas chaud à midi, un goûter et un repas froid le soir, ainsi que des boissons ;
- Les lunch-packs en cas d'excursion.

Le tarif social

*Le tarif social est octroyé sur demande préalable uniquement aux personnes domiciliées sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (1000, 1020, 1120, 1130).

Il est octroyé par année scolaire, du 1er septembre au 31 août et doit donc être renouvelé chaque année.

La demande doit nous parvenir, au plus tard, un mois avant le début des activités. Le tarif préférentiel reste d'application tant que le tarif social n'a pas été accordé.

La demande de tarif social doit être introduite par écrit accompagnée d'une composition de ménage récente ainsi que

d'une attestation de prise en charge du CPAS de Bruxelles

OU

d'une preuve de revenus (chômage, mutuelle, salaire) des trois derniers mois.

Cette demande doit être adressée à l'attention de Mme l'Echevine de l'Instruction Publique, de la Jeunesse et des Ressources Humaines - Jeunesse à Bruxelles asbl - Secrétariat des activités de vacances - Av. de l'Héliport, 56 - 1000 Bruxelles.

MODALITÉS PRATIQUES SÉJOURS

Comment payer?

Le paiement s'effectue à l'aide du bulletin de virement joint au dossier de confirmation.

Comment annuler?

Dès l'instant où vous introduisez une demande d'inscription et que vous ne souhaitez plus maintenir celle-ci, il est impératif de le faire savoir par **écrit** au secrétariat des activités de vacances <u>avant</u> la date du

- vendredi 14 octobre 2022 pour le séjour d'automne
- vendredi **3 février 2023** pour les séjours ski 2023

et ce quel que soit le statut de votre demande : que le paiement ait ou non été effectué, que l'inscription ait ou non été validée.

Toute demande d'annulation réceptionnée par le secrétariat des activités de vacances <u>après</u> les dates susmentionnées (et avant le premier jour d'activités) induit des **frais administratifs** à hauteur de 20% du montant total de l'inscription*.

À partir du premier jour d'activités, aucune annulation n'est acceptée (le montant total des frais d'inscription reste donc dû)*.

* sauf sur présentation d'un certificat médical de l'enfant au Secrétariat des activités de vacances.

Matériel et effets personnels

Nous vous suggérons d'étiqueter tous les objets et vêtements de vos enfants.

Les téléphones portables et autres objets électroniques sont déconseillés pendant les activités.

Les enfants n'ont pas besoin d'argent de poche.

Les organisateur·trice·s ne seront pas tenu·e·s pour responsables en cas de perte ou de vol.

Si un objet est trouvé, celui-ci sera remis au Secrétariat des activités de vacances.



Descriptif Plaines

L'organisation des activités telles que détaillées ci-après est sous réserve des mesures du SPF Santé pour lutter contre la propagation du Covid-19.

Les plaines de vacances accueillent vos enfants du lundi au vendredi, pendant les congés scolaires de deux semaines ou plus (vacances d'AUTOMNE, d'HIVER, de CARNAVAL, de PRINTEMPS et d'ETE).

Organisées dans les établissements scolaires de la Ville de Bruxelles, elles permettent à vos enfants de passer leurs vacances dans un cadre convivial en goûtant aux joies de la vie en collectivité. Autour d'un thème, les animateur trice s organisent des activités ludiques avec des petits groupes.

Les plaines de vacances valorisent l'amusement, la détente et la convivialité mais elles favorisent également l'autonomie, la responsabilité et la conscience de soi dès le plus jeune âge.

Afin de limiter vos déplacements, vous avez la possibilité de déposer vos enfants soit directement sur le lieu de la plaine, soit dans un "centre d'accueil". Ceux-ci accueillent vos enfants le matin (voir horaires en page 23); les enfants prennent alors le bus vers la plaine de vacances où sont organisées les activités pendant la journée. Lorsque les activités sont terminées, en fin d'après-midi, les enfants reprennent le bus en direction du "centre d'accueil".



PLaines automne



Un esprit sain dans un corps sain

Pour la première fois, des plaines de vacances seront organisées en automne du 24 octobre au 4 novembre 2022 et ce sera l'occasion pour nous de découvrir plein de nouvelles activités, de nouveaux sports mais aussi de nouvelles saveurs.

Partons à l'aventure au grand air, bougeons, dansons pour être en pleine forme. Mais n'oublions pas non plus de réveiller nos papilles en apprenant de nouvelles recettes avec de nouveaux goûts et de nouveaux aliments.

Durant ces deux semaines, nous allierons les découvertes sportives et les découvertes culinaires pour être toujours au top dans notre tête et dans notre corps.



Modalités pratiques en fin de section

Du lundi 24 octobre 2022 au vendredi 4 novembre 2022

Attention: Inscription obligatoire avant le vendredi 7 octobre 2022

Plaine "Neder I"

Enfants de 3 à 6 ans

École maternelle de Hembeek
Rue François Vekemans, 38
1120 Bruxelles

Plaine "Neder II"

Enfants de 6 à 12 ans

École primaire d Hembeek
Rue des Trois Pertuis, 4
1120 Bruxelles

Plaine "Eclusier Cogge I"

Enfants de 3 à 6 ans

École maternelle de l'Eclusier Cogge Rue de l'Eclusier Cogge, 14 1000 Bruxelles

Plaine "Allée Verte II"

Enfants de 6 à 12 ans

École primaire de l'Allée Verte Rue Masui, 73 1000 Bruxelles

Centre d'accueil Paul-Henri Spaak vers Eclusier Cogge (3-6 ans) & Allée Verte (6-12 ans)



Institut Paul-Henri Spaak Rue Alfred Stevens, 20 1020 Bruxelles

Plaine "Baron Steens I & II" Enfants de 3 à 12 ans

École fondamentale Baron Steens
Rue Haute, 255
1000 Bruxelles

Plaine"Jacqmain I & II"

Enfants de 3 à 12 ans

 École fondamentale Emile Jacqmain Rue Véronèse, 21
 1000 Bruxelles

Centre d'accueil Haren vers Jacqmain



Maison des Enfants l'Ancre Rue de Verdun, 478/480 1130 Bruxelles

PLaines Hiver

Les cinq sens

Cet hiver, les cinq sens seront à l'honneur au sein des plaines de vacances.

En effet, nous utilisons sans cesse et à longueur de journée l'ouïe, le toucher, la vue, l'odorat et le goût mais savons-nous vraiment ce que cachent tous ces sens ?

Aventure, création et amusement seront au programme à l'aide d'activités sportives et manuelles mais aussi de découvertes culturelles pour approfondir au fil de ces deux semaines comment nous utilisons et développons jour après jour nos cinq sens.



PLaines Hiver

Modalités pratiques en fin de section

Du lundi 26 décembre 2022 au vendredi 6 janvier 2023

Attention: Inscription obligatoire avant le vendredi 25 novembre 2022

Plaine "Neder I"

Enfants de 3 à 6 ans

École maternelle de Hembeek Rue François Vekemans, 38 1120 Bruxelles

Plaine "Léopold I"

Enfants de 3 à 6 ans

École maternelle Léopold Ier
Rue Laneau, 5
1020 Bruxelles

Plaine "Baron Steens I & II" Enfants de 3 à 12 ans

École fondamentale Baron Steens
Rue Haute, 255
1000 Bruxelles

Plaine "Canal I & II" Enfants de 3 à 12 ans

École fondamentale du Canal Rue du Canal, 57 1000 Bruxelles

Plaine "Neder II"

Enfants de 6 à 12 ans

École primaire d Hembeek
Rue des Trois Pertuis, 4
1120 Bruxelles

Plaine "Stevls II"

Enfants de 6 à 12 ans

École Primaire Steyls
Rue Thys Vanham, 21
1020 Bruxelles

Plaine "Jacqmain I & II"

Enfants de 3 à 12 ans

École fondamentale Emile Jacqmain
Rue Véroènèse, 21
1000 Bruxelles

Centre d'accueil Haren vers Jacqmain



Maison des Enfants l'Ancre Rue de Verdun, 478/480 1130 Bruxelles

modalités Pratiques Plaines

Le règlement des activités est disponible sur simple demande au Secrétariat des activités de vacances.

Inscriptions

Qui?

Les plaines sont accessibles aux enfants de 3 à 12 ans (enfants propres et scolarisés en maternelle et en primaire) qui satisfont à au moins une des conditions suivantes :

- être domicilié sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (codes postaux : 1000 Bruxelles, 1020 Laeken, 1120 Neder-Over-Hembeek, 1130 Haren) ; OU
- fréquenter une école située sur ce même territoire communal (une preuve d'inscription et de fréquentation de l'école est nécessaire) ;
- avoir un parent membre du personnel communal de la Ville de Bruxelles.

Comment s'inscrire?

Inscription(s) obligatoire(s) pour tous les enfants jusqu'au **7 octobre 2022** (Plaines d'automne 2022) et jusqu'au **25 novembre 2022** (Plaines d'hiver 2022-2023) au plus tard

- 1. Complétez notre formulaire en ligne: www.jeunesseabruxelles.be
- 2. Complétez le bulletin d'inscription ci-joint (page centrale) et faites-le nous parvenir soit :
- par courriel (jeunesse.asbl@brucity.be);
- par fax (02/274.21.20);
- par courrier (Av. de l'Héliport, 56 1000 Bruxelles);
- ou en vous rendant directement dans nos bureaux (Av. de l'Héliport, 56 1000 Bruxelles).

Attention: si vous ne souhaitez pas maintenir votre demande d'inscription, merci de vous référer à la procédure d'annulation décrite en page 23 "Comment annuler".

Un dossier de confirmation sera envoyé à chaque participant·e. Vous y trouverez un bulletin de virement pour effectuer le paiement (nous insistons pour que le paiement soit effectué par virement dans les délais exigés) ainsi que plus de précisions concernant le matériel à apporter. Dans ce courrier, vous trouverez également une fiche santé et une autorisation parentale. Ces documents doivent être complétés et remis le premier jour au responsable en charge de l'accueil et la copie de ces documents est à remettre également au secrétariat des activités de vacances 2 semaines avant le début des activités au plus tard.

Les enfants qui nécessitent une attention médicale particulière (allergie, diabète, épilepsie, maladie chronique...) doivent obtenir un accord préalable écrit du Secrétariat des activités de vacances. Tout traitement médical devra obligatoirement être accompagné d'une prescription médicale valable ainsi que de la posologie et de la durée du traitement.

Les enfants ayant des allergies ou intolérances alimentaires devront apporter leurs propres aliments de substitution.

modalités Pratiques Plaines

Tarifs

Comment payer?

Paiement après réception de la confirmation d'inscription par virement bancaire.

Tarif des plaines de vacances, exclusivement par semaine complète :

Semaine de 5 jours: Tarif plein : 25€;

Tarif préférentiel* : 20€ ;

Tarif social* pour les familles bénéficiant du tarif social : 12,50€.

*Le tarif préférentiel est réservé aux enfants domiciliés sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (codes postaux 1000, 1020, 1120, 1130) ou qui ont un parent membre du personnel communal.

**Le tarif social est octroyé sur demande préalable uniquement aux personnes domiciliées sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (1000, 1020, 1120, 1130).

Il est octroyé par année scolaire, du 1^{er} septembre au 31 août et doit donc être renouvelé chaque année.

La demande doit nous parvenir, au plus tard, un mois avant le début des activités. Le tarif préférentiel reste d'application tant que le tarif social n'a pas été accordé.

La demande de tarif social doit être introduite par écrit accompagnée d'une composition de ménage récente ainsi que

- d'une attestation de prise en charge du CPAS de Bruxelles OU
- d'une preuve de revenus (chômage, mutuelle, salaire) des trois derniers mois. Cette demande doit être adressée à l'attention de Mme l'Echevine de l'Instruction Publique, de la Jeunesse et des Ressources Humaines - Jeunesse à Bruxelles asbl -Secrétariat des activités de vacances - Av. de l'Héliport, 56 - 1000 Bruxelles.

Que comprend le tarif?

Le tarif comprend : le repas chaud, le goûter, les activités et l'éventuel transport en bus assurant la liaison des centres d'accueil vers les plaines.

Ce tarif ne comprend pas les éventuelles excursions organisées ponctuellement pour lesquelles une participation supplémentaire de 2€ par enfant sera demandée.

modalit

Comment annuler?

Dès l'instant où vous introduisez une demande d'inscription et que vous ne souhaitez plus maintenir celle-ci, il est impératif de le faire savoir par écrit au secrétariat des activités de vacances avant la date du vendredi 14 octobre 2022 pour les plaines d'automne et du vendredi 2 décembre 2022 pour les plaines d'hiver et ce quel que soit le statut de votre demande : que le paiement ait ou non été effectué, que l'inscription ait ou non été validée.

Toute demande d'annulation réceptionnée par le secrétariat des activités de vacances après la date susmentionnée (et avant le premier jour d'activités) induit des frais **administratifs** à hauteur de 20% du montant total de l'inscription*.

À partir du premier jour d'activités, aucune annulation n'est acceptée (le montant total des frais d'inscription reste donc dû)*.

* sauf sur présentation d'un certificat médical de l'enfant au Secrétariat des activités de vacances.

Horaires*

Plaines

Accueil directement sur le lieu de plaine :

Le matin : de 7h00 à 8h45 Le soir : de 16h30 à 18h00



Centres d'accueil

Liaison en bus vers le lieu de plaine

Le matin : de 7h00 à 8h00 Le soir : de 17h00 à 18h00

*Pour une question d'organisation et, surtout, de sécurité, ces horaires doivent être scrupuleusement respectés. En cas de retard, l'accès à la plaine vous sera refusé. De même, vous devez aller rechercher vos enfants à l'endroit où vous les avez déposés le matin. Il n'est pas possible de changer de centre d'accueil au cours de la journée.

Matériel et effets personnels

Nous vous suggérons d'étiqueter tous les objets et vêtements de vos enfants.

Les téléphones portables et autres objets électroniques sont déconseillés pendant les activités.

Les enfants n'ont pas besoin d'argent de poche.

Les organisateur-trice-s ne seront pas tenu-e-s pour responsables en cas de perte ou de vol.

Si un objet est trouvé, celui-ci sera remis au Secrétariat des activités de vacances.

Pour les enfants de maternelle (3 à 6 ans), prévoyez des vêtements de rechange ainsi qu'une couverture pour la sieste.

